



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune d'Orée-d'Anjou se réunira en séance ordinaire le

Jeudi 12 Décembre 2024 à 19H00
Salle Plessis Curé à LIRE

ORDRE DU JOUR

Débat : Point d'étape dispositif TEPOS (Territoire à Energie Positive)

- Décisions du Maire
- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- Approbation du procès verbal de la séance précédente
- Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025
- Budget Lotissements (791) - Décision Modificative n°1 - Exercice 2024
- Subventions d'équilibre au CCAS et à la Résidence Constance Pohardy
- Versement d'une subvention exceptionnelle au budget "Liaison Fluviale"
- Tarifs communaux - location de salles - à partir de 2025
- Tarifs communaux - divers - à partir de 2025
- Tarifs communaux - Cimetières - à partir de 2025
- Conventions de mise à disposition d'agents au Centre Socio Culturel Rives de Loire
- Recensement de la population 2025 et réalisation de l'enquête familles : création des postes et conditions de rémunération des agents recenseurs
- Modification du tableau des emplois permanents
- Mode de paiement : le chèque emploi service universel - Définition des services concernés
- Participation financière aux frais de scolarité des élèves d'Orée-d'Anjou scolarisés dans d'autres communes
- Projet de convention intercommunale d'attribution (CIA) et de plan partenarial de gestion de la demande et d'informations des demandeurs (PPGID)
- Modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée N°2 du PLU d'Orée-d'Anjou
- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- Dénomination Rue des Coteaux de Malvoisie - Drain
- Désaffectation et déclassement - La Bretonnière - Liré
- Cession chemin rural - La Nonnière - Champtoceaux
- Cession après désaffectation et déclassement - Le Boulay - Landemont
- Cession des parcelles AB0347-0350p - rue des Mauges - Bouzillé

- Cession de la parcelle non bâtie AH0096 - route de la Loire - Bouzillé
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'élimination des déchets pour l'année 2023
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services eau potable, assainissement collectif, et assainissement non collectif pour l'année 2023
- Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire pour travaux souterrains et aériens, relatifs aux réseaux de distribution d'électricité et de télécommunication implantés dans des parcelles propriétés de la commune
- Versement d'une participation au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire pour l'effacement d'un réseau de télécommunication au lieu-dit Le Moulin de Bel Air à Landemont
- Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire pour l'installation et l'exploitation d'une passerelle radio LoRa sur un mât du complexe sportif Gilbert Sailly à Champtoceaux
- Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Végétalisation de la cour de l'école publique Henri Matisse à La Varenne
- Demandes de subvention pour les études de maîtrise d'œuvre - phase diagnostic - relatives aux ruines du Château de la Turmelière à Liré et au Moulin Pendu à Champtoceaux
- Lancement de la démarche d'acquisition d'emprises de parcelles privées constitutives d'une voie routière ouverte au public située au lieu-dit La Paulière à Champtoceaux
- Conventions de servitudes avec Enedis relatives aux réseaux souterrains de distribution d'électricité implantés dans des parcelles propriétés de la commune
- Questions diverses

A Orée-d'Anjou, le 4 décembre 2024
Le Maire, André MARTIN

